

LA DEMANDE D'AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

... action sociale ... soutien à domicile ... action

*Pouvoir
vivre chez soi*

••••

... soutien à domicile ... action sociale ... soutien

INFORMATIONS POUR COMPLÉTER VOTRE DEMANDE

Nos conseils

- Complétez bien toutes les rubriques de votre demande. Ces renseignements nous sont indispensables pour étudier vos droits.
- N'oubliez pas de **joindre toutes les pièces justificatives que nous vous demandons**.
- Déposez votre demande **de préférence** auprès du prestataire de services le plus proche de votre domicile. Son adresse est indiquée en dernière page de cette notice. Il s'agit le plus souvent du centre PACT (Protection - Amélioration - Conservation - Transformation de l'habitat) de votre département.

Il est là pour vous aider à compléter votre demande et vous informer.
C'est lui qui se chargera de la mise en œuvre des travaux.

IMPORTANT :

- les travaux ne doivent pas être commencés avant la notification de notre accord et l'autorisation du prestataire de services,
- si les travaux ne sont pas conformes ou sont d'un montant inférieur aux devis, nous reverrons le montant de notre participation. Par contre si le montant est supérieur aux devis, notre participation restera inchangée.
- **si vous êtes titulaire de l'allocation supplémentaire, nous prendrons en compte les ressources déclarées sur cette demande pour reconsidérer, si nécessaire, votre situation.**

Renseignements sur certains points de la demande

Point 1 "VOTRE ÉTAT CIVIL"

• Point 1.1 "Identité"

- Questions "êtes-vous retraité(e) du régime général ?" ou "êtes-vous en activité ?"

Vous devez cocher les cases correspondant à votre situation.

Ainsi, si vous êtes retraité(e) tout en exerçant encore une activité professionnelle rémunérée, indiquez :
retraité(e) "OUI" en activité "OUI"

- N° de retraite

Il s'agit de votre numéro de retraite du régime général de la sécurité sociale. Vous le trouverez sur votre notification d'attribution. Reportez bien le numéro complet.

Point 3 "ÉTAT CIVIL DES PERSONNES VIVANT AU FOYER (autres que le conjoint)"

Ce sont les personnes qui vivent de façon habituelle dans le même logement que vous.

Point 4 "RESSOURCES EN FRANCE ET/OU À L'ÉTRANGER DES PERSONNES VIVANT AU FOYER"

Vous devez nous **déclarer toutes vos ressources**, qu'elles soient imposables ou non, ainsi que **celles de votre conjoint et des autres personnes vivant au foyer**.

- Précisez pour chacun de ces revenus **le dernier montant** perçu par le titulaire, **soit en FRANCS, soit en EUROS**, selon la monnaie dans laquelle il les a perçus, en respectant bien la colonne correspondant à cette monnaie. Chaque montant est à indiquer dans une seule de ces deux monnaies.
- **Lorsque vous n'avez rien à déclarer, inscrivez "NÉANT"**.

Les seules **ressources à exclure** sont :

- le revenu minimum d'insertion,
- les allocations au logement (APL ou AL),
- la retraite du combattant (hors retraite mutualiste),
- les pensions attachées aux distinctions honorifiques,
- la majoration pour tierce personne,
- l'allocation compensatrice versée par la COTOREP,
- les intérêts des livrets A et d'épargne populaire ou livrets similaires.

• **Point 4.1 “Pensions, rentes, retraites, allocations”**

Vous devez indiquer le numéro de retraite ainsi que le nombre de trimestres validés par les différents régimes qui vous versent une retraite. Ces informations, que vous trouverez sur votre ou vos notification(s) de retraite, ne sont pas à fournir pour votre conjoint ou les autres personnes vivant au foyer.

• **Point 4.3 “Autres ressources”**

Les salaires ou gains assimilés

Il s'agit des salaires ou des gains assimilés tels que les commissions, les rémunérations, les vacances, les gratifications, etc.

Les revenus professionnels non salariaux

Ce sont les revenus des professions libérales, commerciales, industrielles, artisanales ou d'exploitant agricole (évaluations administratives, forfaits, bénéfices réels, B.I.C., etc.), de l'année écoulée.

Les autres revenus

Ce sont des revenus qui vous sont dus, à quelque titre que ce soit, tels que :

- les rentes viagères issues d'un contrat d'assurance vie, d'une rente en viager, etc.,
- les pensions alimentaires ; nous préciser, s'il y a lieu, votre lien de parenté avec la personne qui vous les verse,
- les revenus locatifs : mise en gérance d'un commerce, mise en fermages, etc.,
- les avantages en nature (nourriture et logement, chauffage, etc.) perçus en échange d'un travail ou service rendu.

Point 5 “HABITATION NÉCESSITANT DES TRAVAUX”

• **Point 5.4 “Travaux demandés”**

Décrivez brièvement la nature des travaux.

Exemples :

- élargissement des portes, pose de barres d'appui,
- maçonnerie, menuiserie,
- branchement aux égouts,
- plomberie, sanitaires, chauffage,
- isolation thermique et phonique,
- papiers peints, peintures, etc.

SIGNATURE DE LA DEMANDE

Si la demande est complétée et signée par un tuteur ou un curateur, celui-ci doit joindre une copie du jugement et préciser, sur papier libre, l'adresse où nous devons lui envoyer les courriers.

Documents à joindre à votre demande

Dans tous les cas :

- une photocopie de votre dernier avis d'impôt sur le revenu.

En fonction de vos réponses :

- un justificatif du dernier paiement de tous les revenus déclarés sur cette demande, pour vous, votre conjoint et toutes les personnes vivant au foyer,
- une copie du jugement de tutelle ou de curatelle.

RENCONTREZ-LES

Les prestataires de services sont à votre disposition pour vous informer sur vos droits et vous vous aider à compléter votre demande. Ce sont eux qui constituent votre dossier.

Pour connaître la permanence qui vous accueillera, appelez le prestataire de service de votre département.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, envoyez-lui votre demande à l'adresse indiquée :

PACT-ARIM de l'Allier

Siège et antenne de Montluçon

28 rue Paul Constans 03100 MONTLUÇON

☎ 04 70 28 45 78

Ouverture au public

du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Antenne de Moulins

10 cours Anatole France 03000 MOULINS

☎ 04 70 20 88 63

Ouverture au public

du mercredi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Antenne de Vichy

2 boulevard de Russie 03200 VICHY

☎ 04 70 97 66 87

Ouverture au public

mardi et mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Antenne de Gannat

B.P. 38 - rue des Casernes Prolongée 03800 GANNAT

☎ 04 70 90 63 70

Ouverture au public

lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

PACT-ARIM du Cantal

Siège

23 rue des Carmes 15000 AURILLAC

☎ 04 71 48 32 00

Ouverture au public

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Centre d'Amélioration du Logement PACT-ARIM Haute-Loire

Siège

16 rue des Moulins 43000 LE PUY-EN-VELAY

☎ 04 71 09 14 07

Ouverture au public

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

PACT-ARIM du Puy-de-Dôme

Siège

B.P. 418 - 46 brd Pasteur 63011 CLERMONT-FD CEDEX

☎ 04 73 43 08 08

Ouverture au public

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

ARCH du Puy-de-Dôme

35 boulevard Trudaine 63000 CLERMONT-FD

☎ 04 73 90 18 70

Ouverture au public

le matin de 9 h à 12 h ou sur rendez-vous l'après midi

CDHR de la Loire

Comité Départemental d'Habitat Rural de la Loire

96 rue Bergson - 42000 SAINT ETIENNE

☎ 04 77 79 80 59

Ouverture au public du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Siège

Cité administrative - Rue Pélissier - 63036 Clermont-Ferrand CEDEX 9
Tél. 04 73 42 82 00 - Fax 04 73 42 89 99 - www.cram-auvergne.fr

DEMANDE D'AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

1 - VOTRE ÉTAT CIVIL

1.1 - Identité

MADAME

MADEMOISELLE

MONSIEUR

NOM DE NAISSANCE (en majuscules).....

PRÉNOMS (soulignez le prénom usuel).....

NOM MARITAL (s'il y a lieu).....

AUTRE NOM D'USAGE (facultatif)

NÉ(E) le À Pour Paris, Lyon et Marseille, précisez l'arrondissement

DÉPARTEMENT OU PAYS DE NAISSANCE

N° D'IMMATRICULATION SÉCURITÉ SOCIALE

Êtes-vous retraité(e) du régime général ? OUI NON Si OUI, N° DE RETRAITE

Êtes-vous en activité ? OUI NON

1.2 - Situation familiale

CÉLIBATAIRE

MARIÉ(E)

SÉPARÉ(E)

DIVORCÉ(E)

VEUF(VE)

VIE MARITALE

1.3 - Adresse

Précisez, s'il y a lieu : villa - lieudit - lotissement - cité - résidence - escalier - étage - etc.

N° DANS LA VOIE..... NOM DE LA VOIE

CODE POSTAL COMMUNE

TÉLÉPHONE

2 - ÉTAT CIVIL DE VOTRE CONJOINT(E) - Complétez même si votre conjoint(e) est décédé(e)

NOM DE NAISSANCE (en majuscules).....

PRÉNOMS (soulignez le prénom usuel)

NÉ(E) le À Pour Paris, Lyon et Marseille, précisez l'arrondissement DÉCÉDÉ(E) le :

DÉPARTEMENT OU PAYS DE NAISSANCE.....

N° D'IMMATRICULATION SÉCURITÉ SOCIALE

Est-il(elle) retraité(e) du régime général ? OUI NON Si oui, N° DE RETRAITE

Est-il(elle) en activité ? OUI NON

ZONE RÉSERVÉE AU PRESTATAIRE DE SERVICES

Référence :

N° de dossier :

5.2 - Type de résidence nécessitant des travaux

DOMICILE PRIVÉ FOYER LOGEMENT AUTRES Précisez

5.3 - À quel titre l'occupez-vous ?

PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE HÉBERGÉ PAR UNE FAMILLE D'ACCUEIL
USUFRUITIER SOUS-LOCATAIRE HÉBERGÉ PAR VOS ENFANTS
HÉBERGÉ PAR UNE AUTRE PERSONNE

AUTRES SITUATIONS Précisez

5.4 - Travaux demandés

5.4.1 - Nature

.....
.....
.....

5.4.2 - Les travaux concernent-ils votre résidence principale ? OUI NON

Si NON, votre résidence secondaire est-elle destinée à devenir votre résidence principale dans les 12 mois suivant la fin des travaux ? OUI NON

5.4.3 - Avez-vous l'autorisation du propriétaire pour effectuer les travaux ? OUI NON

5.4.4 - Les travaux ont-ils déjà débuté ? OUI NON

5.5 - Participations financières éventuelles

de votre propriétaireF de vos enfants.....F

5.6 - Avez-vous déjà obtenu une aide au cours des 5 dernières années ? OUI NON

Si OUI, auprès de quel organisme ?

5.7 - Pour ce logement, un des occupants a-t-il déjà obtenu une aide au cours des 5 dernières années ? OUI NON

Si OUI, précisez son identité

Pour quels types de travaux ?
.....
.....
.....

6 - DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

- une photocopie de votre dernier avis d'impôt sur le revenu,
- le justificatif du dernier paiement de tous les revenus déclarés sur cette demande.

• J'atteste sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts.

• Je m'engage :

- à vous faire connaître toute modification de ma situation et de celles des personnes vivant au foyer et tout changement de domicile,
- à faciliter toute enquête.

Fait à Le

Signature du demandeur,

• La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles L.377-1 du code de la sécurité sociale, 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).

• La loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.

- Si vous ne savez ou ne pouvez pas signer, deux témoins doivent :
 - le préciser, à l'endroit réservé à la signature,
 - signer et écrire lisiblement leurs noms et adresses.

4.2 - Retraites complémentaires

TITULAIRES	Nom des organismes <i>Pour l'IRCANTEC, veuillez préciser également votre numéro d'allocataire</i>	Versement M (mensuel) T (trimestriel) A (annuel)	DERNIER MONTANT PERÇU	
			en FRANCS OU	en EUROS
Demandeur			F	Euros
			F	Euros
			F	Euros
Conjoint			F	Euros
			F	Euros
			F	Euros
Autres personnes			F	Euros
			F	Euros
			F	Euros

4.3 - Autres ressources

NATURE	Versement M (mensuel) T (trimestriel) A (annuel)	DERNIER MONTANT PERÇU					
		Demandeur		Conjoint		Autres personnes	
		en FRANCS	OU en EUROS	en FRANCS	OU en EUROS	en FRANCS	OU en EUROS
Salaires							
Revenus professionnels non salariaux		F	Euros	F	Euros	F	Euros
Allocations de chômage - de préretraite		F	Euros	F	Euros	F	Euros
Indemnités journalières maladie, maternité, AT		F	Euros	F	Euros	F	Euros
Prestations familiales		F	Euros	F	Euros	F	Euros
Rentes accident du travail		F	Euros	F	Euros	F	Euros
Rentes ou pensions d'invalidité		F	Euros	F	Euros	F	Euros
Pensions veuve de guerre		F	Euros	F	Euros	F	Euros
Pensions militaires, y compris ascendants		F	Euros	F	Euros	F	Euros
Rentes viagères		F	Euros	F	Euros	F	Euros
Revenus locatifs, fermages		F	Euros	F	Euros	F	Euros
Revenus mobiliers		F	Euros	F	Euros	F	Euros
Allocations pour handicapés		F	Euros	F	Euros	F	Euros
Allocations spéciale ou d'aide sociale		F	Euros	F	Euros	F	Euros
Indemnités viagères de départ		F	Euros	F	Euros	F	Euros
Pensions alimentaires		F	Euros	F	Euros	F	Euros
Indemnités de repas, logement, chauffage, etc.		F	Euros	F	Euros	F	Euros
Autres : précisez lesquelles		F	Euros	F	Euros	F	Euros

5 - HABITATION NÉCESSITANT DES TRAVAUX

5.1 - Son adresse (à compléter si différente de l'adresse page 1)

Précisez, s'il y a lieu : villa - lieudit - lotissement - cité - résidence - escalier - étage - etc.

N° DANS LA VOIE NOM DE LA VOIE

CODE POSTAL COMMUNE